Image not found or type unknown

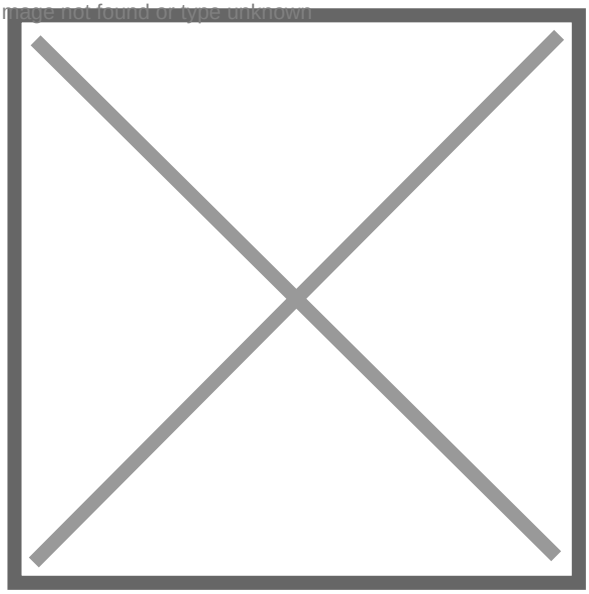

Conseil devant le tribunal d'instance

Par **manu27_old**, le **13/08/2009** à **22:21**

Bonjour,
je recherche les termes exacte a dire au juge pour que mon affaire passe par le juge de proximiter
pour faire bref mon voisin ma vendu un terrain j'ai fait construire et depuis c proces sur proces le premier pour un probleme de bornage et aujourdhui pour des thuyas et mon abri a poules donc je pense que je peut demander a aller devant le juge de proximiter ?
pour le bornage les deux cour nous ont donner raison (tribunal d'instance et cour d'appel) mais ils ont fait un pourvoi en cassation et ca passera pas avant fin 2010 et maintenant c reparti pour une nouvelle affaire que faire contre ds gens comme ca ?
aider moi
merci a tous

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés